

VILLE DE  
SAINT MÉDARD  
EN JALLES



## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

**FESTIVAL JALLES HOUSE ROCK 2022 - DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GIRONDE, AU CONSEIL RÉGIONAL DE NOUVELLE AQUITAINE ET À BORDEAUX MÉTROPOLE. AUTORISATION**

### Séance du 9 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le neuf novembre à 18:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

#### Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, Mme Feytout-Perez, M Tartary, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, M Croizet, Mme Laplace, Mme Martin, Mme Ersin, M Mangon, M Bessière, Mme Courrèges, M Augé, Mme Picard, M Acquaviva, M Hélaudais, Mme Guillot

#### Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

Mme Fize à Mme Martin  
M Capouillez à Mme Marenzoni  
Mme Rigaud à M Delpeyrat  
M Grémy à Mme Durand  
M Deau à M Cristofoli  
Mme Vaccaro à Mme Picard

**Secrétaire de séance : Mme Marie-Dominique Canouet.**

La séance est ouverte,

Délibération du : 9 novembre 2021  
Rendue exécutoire le : 12 novembre 2021  
Publiée le : 12 novembre 2021

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

# Délibération du conseil municipal

Séance du 9 novembre 2021

**FESTIVAL JALLES HOUSE ROCK 2022 - DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GIRONDE, AU CONSEIL RÉGIONAL DE NOUVELLE AQUITAINE ET À BORDEAUX MÉTROPOLE. AUTORISATION**

Mme Pascale Bru, Adjointe au Maire déléguée à la Culture et au tourisme, présente le rapport suivant.

Le festival Jalles House Rock a su s'adapter en 2021 dans l'enceinte du parc de l'Ingénieur entre les incertitudes des annonces gouvernementales pendant la phase d'élaboration et la mise en place du passe sanitaire en cours d'été.

Pour autant, dans cette formule remaniée les festivaliers ont retrouvé l'ambiance rock du JHR avec plus 1 700 entrées sur les deux jours (vendredi 9 et samedi 10 juillet).

Dans ce contexte toujours incertain, les contours de l'organisation 2022 restent à déterminer avec l'association l'Estran, co-organisatrice de l'événement. A ce jour, même si la formule n'est pas encore arrêtée, il convient de solliciter les partenaires institutionnels pour compléter les dossiers de demandes de financement.

Afin de poursuivre la dynamique engagée et de consolider la place du festival dans le paysage culturel local, il vous est proposé :

- de reconduire le festival dans une formule peut-être inédite pour une nouvelle édition,
- de solliciter le Conseil Départemental de la Gironde pour l'octroi d'une subvention dans le cadre des Scènes d'été en Gironde,
- de solliciter le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine pour l'octroi d'une subvention dans le cadre des Scènes d'été en Gironde,
- de solliciter Bordeaux Métropole pour l'octroi d'une subvention dans le cadre des contrats de co-développement.

Dans ces conditions,

## **Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,**

**Approuve** la reconduction du Festival Jalles House Rock pour 2022.

**Autorise** Monsieur le Maire, ou son représentant, à solliciter une subvention auprès de Bordeaux Métropole, du Conseil Départemental de la Gironde et du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine pour le 14<sup>ème</sup> festival Jalles House Rock.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **L'UNANIMITE**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles

le 9 novembre 2021

pour expédition conforme

Le maire,



Stéphane Delpeyrat



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)**

**Utilisateur : Desrosier Céline**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG21_145
Date de la décision :	2021-11-09 00:00:00+01
Objet :	FESTIVAL JALLES HOUSE ROCK 2022 - DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GIRONDE, AU CONSEIL RÉGIONAL DE NOUVELLE AQUITAINE ET À BORDEAUX MÉTROPOLE. AUTORISATION
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5.3 - autres
Identifiant unique :	033-213304496-20211109-DG21_145-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20211109-DG21_145-DE-1-1_0.xml	text/xml	1038
Nom original :		
DG21_145.pdf	application/pdf	549545
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20211109-DG21_145-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	549545

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 novembre 2021 à 10h15min38s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 novembre 2021 à 10h15min38s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 novembre 2021 à 10h15min40s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 novembre 2021 à 10h15min46s	Reçu par le MI le 2021-11-12